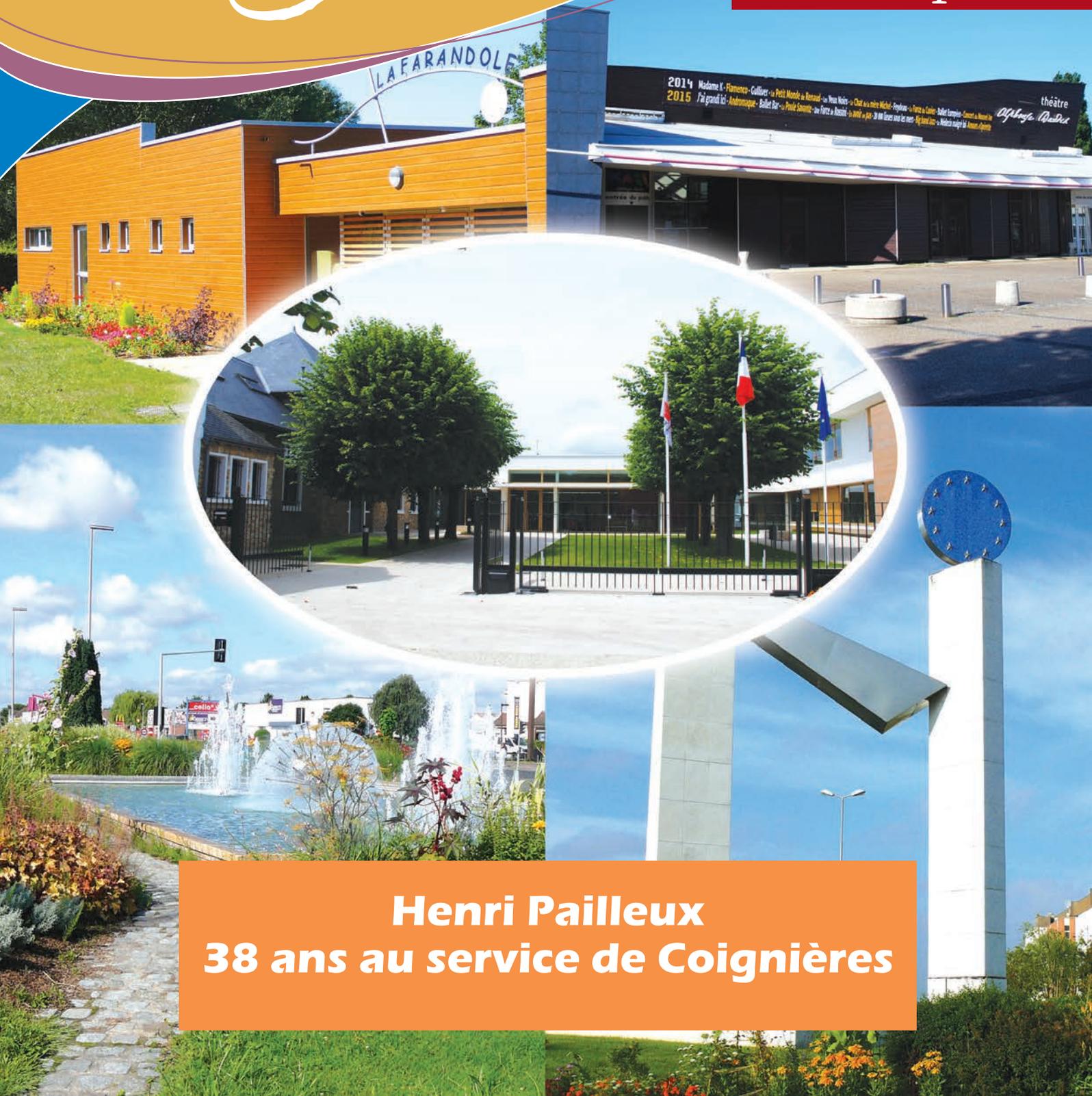


# Ensemble à Coignières

Édition Spéciale



**Henri Pailleux**  
**38 ans au service de Coignières**

# Sommaire

EDITORIAL	>> p 3
CHAPITRE 1 – Le Conseil Général	>> p 8
CHAPITRE 2 – Mandat 1983-1989	>> p 12
CHAPITRE 3 – Mandat 1989-1995	>> p 17
CHAPITRE 4 – Mandat 1995-2001	>> p 22
CHAPITRE 5 – Mandat 2001-2008	>> p 27
CHAPITRE 6 – Mandat 2008-2014	>> p 33
CHAPITRE 7 – Mandat 2014-Mars 2015	>> p 40
CHAPITRE 8 – Finance et Fiscalité	>> p 43
CHAPITRE 9 – La convivialité avant tout	>> p 47
Les Equipes Municipales depuis 1983	>> p 53



# Éditorial



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En 1976, j'habitais à Créteil et, au retour d'une cueillette de champignons en forêt de Rambouillet, j'ai aperçu au feu rouge de la mairie de Coignières, une pancarte annonçant la construction par la Société Montjoie Ile-de-France, d'une zone pavillonnaire, dénommée « La Résidence Le Village ».

Je me suis alors détourné de mon trajet pour me rendre dans un pavillon témoin situé rue de la Serfouette. Le plan de masse me plaisait et j'ai immédiatement signé une promesse de vente pour un pavillon en construction, allée du Berger. Une promesse qui s'est concrétisée le 7 janvier 1977 lorsque j'ai aménagé. Les clôtures séparatives n'étaient pas posées et, pendant trois mois devant ma salle de séjour, il y avait une sorte d'étang d'une surface voisine de 2.500 m<sup>2</sup> et d'une profondeur de 60 cm d'eau. J'ai ainsi découvert que le sol de Coignières, fait de meulière, était argileux. A Pâques, tout est rentré dans l'ordre et le promoteur en a profité pour combler le terrain de terre et planter des thuyas sur les limites de propriété.

Dans les jours qui ont suivi, j'ai fait la connaissance de M. HEERAMAN, propriétaire rue de la Maison Rouge dans la première tranche, et syndic en charge du respect du cahier des charges et de l'entretien de la Résidence, alors forte d'environ 200 pavillons. En mai, j'ai trouvé dans ma boîte aux lettres un questionnaire de quatre pages émanant du Conseil Syndical, composé de cinq résidents et d'un président, posant des questions sur la Résidence et l'action du syndic. J'y ai tout naturellement répondu et je fus le seul à cocher la case « *Accepteriez-vous de participer au Conseil Syndical* ».

Convoqué à une réunion les jours suivants, j'ai découvert un contentieux important entre le syndic et le conseil syndical et que l'objet de la réunion était de ne pas le réélire lors de l'Assemblée Générale de septembre. Mais il fallait un remplaçant et je me suis porté candidat. Lors de l'Assemblée Générale, le syndic sortant demandait que sa rémunération de 5 francs par unité logement soit portée à 8 francs. Pour ma part, je proposais de transformer l'association syndicale en association loi 1901, gérée bénévolement par un Conseil d'Administration de vingt membres organisé en commissions spécialisées. Je fus élu par 197 voix contre deux.

L'association, créée lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, s'est alors mise au travail, avec pour première mission, le classement dans le domaine communal des voiries, de l'éclairage public, des réseaux et des espaces verts. Restait à la charge de l'association la maintenance de notre réseau câblé et le respect du cahier des charges. En l'attente du classement, il convenait de gérer le patrimoine, ce qui représentait beaucoup de travail aux bénévoles ayant accepté de participer à l'aventure.

En 1978, Robert VIAN, le Maire, décidait de construire deux courts de tennis en plein air et cherchait une association pour les gérer. Le Foyer Rural, qui à l'époque était la seule association existante, s'était portée candidate et, les deux terrains lui furent confiés. Très sportif, mais n'ayant pas pratiqué cette discipline, j'ai décidé de m'inscrire dans la section tennis du Foyer Rural. Sans entrer dans le détail, je suis très rapidement tombé en désaccord avec le président, sur sa gestion administrative, mais également sur sa méconnaissance totale de la gestion sportive. Et c'est ainsi que fin 1978, j'ai créé le « Tennis Club de Coignières » et ai demandé au Maire la gestion des courts municipaux. Cela n'a pas été facile, mais c'est devenu réalité en 1980.

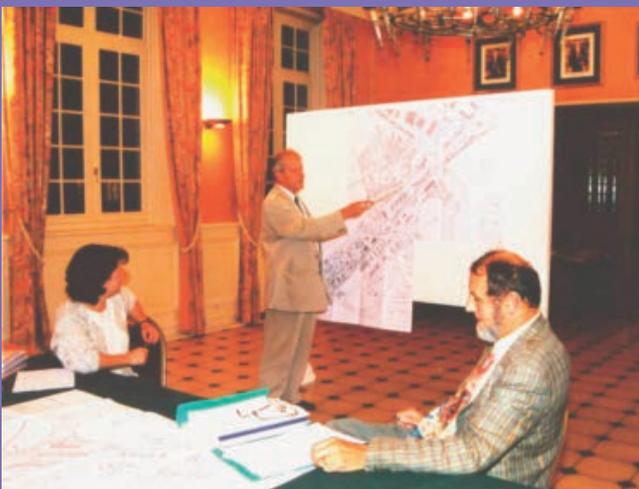
Si je vous raconte tout cela, c'est que, parfait inconnu en 1977, ma notoriété était faite trois années plus tard et que j'étais apprécié par les résidents au sein de la « Résidence Le Village » et d'une partie du centre ancien.



Courant 1982, tout Coignièrès s'interrogeait sur les intentions du Maire sortant Robert VIAN, dans la perspective des élections municipales de mars 1983. Il était de tendance centriste je crois, mais il avait décidé depuis son élection en 1971 puis 1977, de ne pas politiser le débat municipal. En 1981, François MITTERRAND faisait son entrée à l'Élysée et avait totalisé sur Coignièrès plus de 63 % des voix. Robert VIAN avait un opposant socialiste, Lucien PIRON, qui s'était fixé pour objectif avec Christian DROSS et Christiane VERLET de s'emparer de la mairie. L'affaire était donc périlleuse pour Robert VIAN qui n'avait pas vocation à sortir par la petite porte.

Pour ma part, gaulliste engagé depuis 1958 et donc RPR, je me suis attaché à calmer les ardeurs d'un petit groupe qui envisageait de monter au combat, bannière RPR au vent, ce qui aurait alors été suicidaire. Dans la foulée de mes convictions qui voulaient que si Robert VIAN disposait des voix du centre ancien, pour ma part, je me faisais fort de lui amener celles du nouveau village. Il a fini par se décider en octobre 1982, et c'est ainsi que j'ai fait mon entrée au Conseil Municipal en mars 1983, en qualité de Maire-adjoint en charge des Relations Publiques.

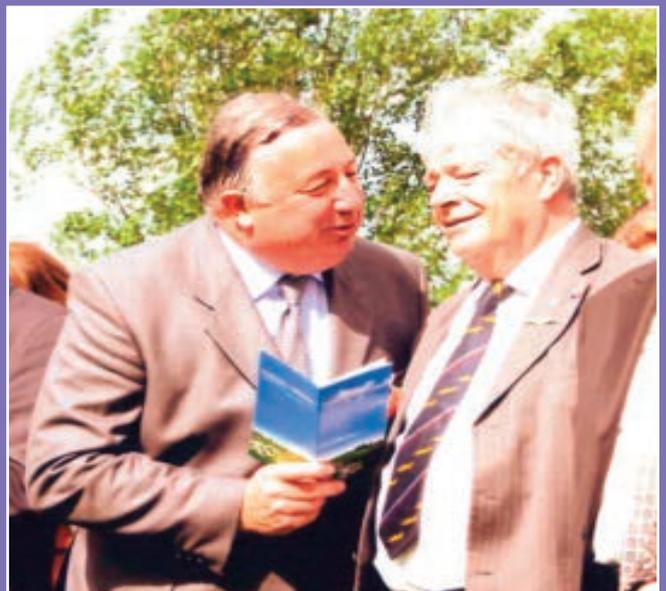
Aujourd'hui, cela fait donc 38 ans que je travaille pour vous servir, sachant que, comme Robert VIAN, j'ai tout fait pour ne pas politiser Coignièrès. J'estimais en effet, comme lui, que cela aurait été contraire à l'idée que nous nous faisons de la convivialité qui doit être celle d'une commune de 4.500 habitants, où le plus grand nombre se connaît et se côtoie au quotidien.



Le 5 mars prochain, j'aurai 75 ans et j'estime que c'est un âge où il convient d'être raisonnable. Aussi, lors de la cérémonie des vœux qui réunit environ 250 personnalités de Coignières et des Yvelines, j'ai informé M. Abdel-Kader GUERZA, Sous-Préfet de Rambouillet, que j'allais lui écrire pour lui faire part **de ma décision de démissionner de ma fonction de Maire**, avec comme date d'effet le jour de mon anniversaire, ou le 1<sup>er</sup> avril (ce ne sera pas un poisson d'avril !).

J'aurais pu attendre la fin du mandat en mars 2020, mais j'ai estimé que mon devoir était d'offrir à mon successeur, la possibilité de faire ses preuves dans la perspective de l'élection municipale prochaine. Pour autant, je ne vais pas abandonner totalement, car Vice-président de la Communauté de Communes des Etangs (CCE), je resterai au Conseil Municipal et demanderai à mon successeur, s'il accepte, de me nommer membre des Commissions des Finances et de l'Economie et de l'Emploi.

Outre les travaux dans ces deux commissions et au service de la CCE, je continuerai à mener mes activités politiques et celles que j'exerce au sein de la Société Française d'Energie Nucléaire (SFEN), la Fondation Napoléon et le Souvenir Napoléonien.

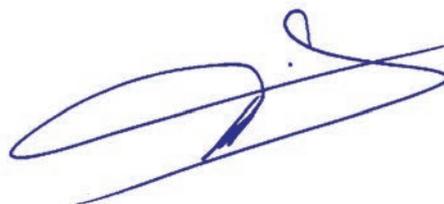


Cette plaquette, que je vous invite à lire, est un compte-rendu d'activité de mon action depuis 1977 au service de Coignières, et donc à votre service. Dans cet éditorial, j'ai exposé ce que j'ai réalisé de 1977 à 1983. S'en suivront les actions qui ont été les miennes **au Conseil Général des Yvelines**, et enfin ce que j'ai réalisé sur Coignières en étroite liaison avec mon équipe **Coignières-Démocratie**, mandat par mandat.

Enfin, je tiens ici à vous remercier de la confiance que vous m'avez toujours témoignée. Tout au long de mes six mandats, c'est avec détermination et enthousiasme que j'ai travaillé pour vous servir avec mes différentes équipes. Ma volonté a toujours été de répondre à vos attentes, d'anticiper vos besoins et de défendre avec conviction et pugnacité les intérêts de la ville, que ce soit au Conseil Général de 1994 à 2008 ou auprès des autorités préfectorales.

Je vous souhaite une bonne lecture, et je vous prie de trouver ici l'expression de mes sentiments dévoués et très cordiaux.

**Henri PAILLEUX**



**Maire de Coignières  
Vice-président de la CCE**

## Chapitre 1

# Le Conseil Général des Yvelines



Nous sommes à la mi-novembre 1993 et, dans le cadre d'une soirée conviviale, je participe à une réunion du Comité RPR de la X<sup>e</sup> circonscription.

Gérard LARCHER, alors Sénateur-Maire de Rambouillet, prend la parole et aborde la question des élections cantonales sur le canton de Maurepas en mars 1994.

Il déclare avoir reçu quatre candidatures : Alain REDSLOB, Conseiller Régional qui se prépare aux municipales de Maurepas en mars 1995, Jean-Michel FOURGOUS, Député de la XI<sup>e</sup> circonscription et qui se prépare également sur Elancourt aux municipales, Jean-Louis LEVET, ancien Maire de Maurepas et François NEVEU, également ancien Maire d'Elancourt. Il annonce que la commission exécutive du RPR des Yvelines n'a pris aucune décision, car il attend une cinquième candidature, et chacun se regarde pour deviner qui peut bien être ce candidat de dernière minute.

Vers le 20 décembre, mon secrétariat m'informe que Gérard LARCHER souhaite me voir d'urgence, un rendez-vous étant pris le 24 décembre à 20h en mairie de Rambouillet.

Je m'y rends, étonné d'un rendez-vous à quatre heures du réveillon de Noël. Et là, sans autres explications, il m'informe que c'est moi qui porterait les couleurs du RPR aux cantonales de mars 1994. Avant même que je ne réponde, il me tend une feuille blanche et un stylo me demandant de rédiger ma déclaration de candidature au Président de la Commission Exécutive Départementale du RPR, et disparaît dans un bureau voisin prétextant une communication téléphonique urgente.

Et me voilà seul avec ma feuille blanche. Professionnellement, j'ai des responsabilités importantes à la COGEMA, et j'ai en charge la mairie de Coignières, donc pas question d'accepter. Poursuivant mes réflexions, je finis par me dire que le canton de Maurepas est à gauche depuis sa création, le Conseiller Général sortant est Georges MOUGEOT Maire de Maurepas, élu une première fois en 1982, réélu en 1988 et, qu'en conséquence, il est certain qu'il sera réélu en 1994.

Chemin faisant, j'en conclus que je serai battu, que je peux sans risque faire plaisir à Gérard LARCHER et je signe. Restait à affronter la Commission Exécutive : cinquante personnalités des Yvelines, devant lesquelles il faut convaincre en passant un grand oral pour obtenir une investiture. Je planche et je l'obtiens.

Mais en politique, rien ne se passe comme on l'a prévu. Profitant de l'absence de Georges MOUGEOT en vacances, son collègue du Parti Socialiste, le Maire d'Elancourt Alain DANET réussit à obtenir des militants du Parti Socialiste de la XI<sup>e</sup> circonscription de lui donner l'investiture. Et vlan, mon adversaire n'est plus Georges MOUGEOT, mais Alain DANET qui n'est pas n'importe qui : polytechnicien, Maire d'Elancourt et Vice-président de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Il se trouve que les campagnes électorales, j'adore. Je me livre à une campagne courte et très offensive et, à la surprise générale, y compris la mienne, je gagne avec 51,2 % des voix en réalisant 70,58 % sur Coignières.

En faisant mon entrée au Conseil Général, Franck BOROTRA candidat à la présidence gagne une voix précieuse, et me nomme Vice-président de la Commission des Finances, membre de la Commission Permanente et membre de la Commission Urbanisme, Environnement et Développement rural. Par ailleurs, je siège dans 41 Conseils d'Administration. C'est beaucoup de travail, de présence et je dois mettre un frein à ma carrière professionnelle à AREVA. Bien évidemment, je défends les intérêts du canton de Maurepas et de Coignières.

En mars 2001, je suis à nouveau candidat, mais je dois affronter devant la Commission Exécutive, Jean-Michel FOURGOUS, Maire d'Elancourt et ancien Député de la XI<sup>e</sup> circonscription battu en juin 1997.

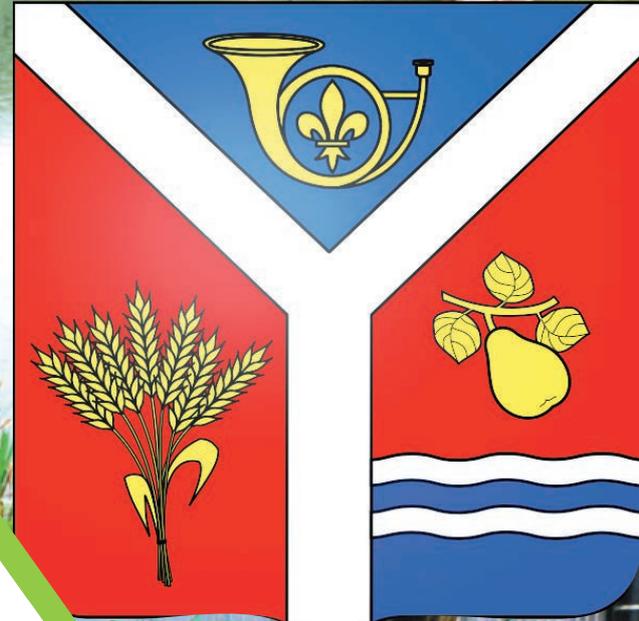
Devant la commission, je totalise 45 voix, contre une à Jean-Michel FOURGOUS et je suis donc réinvesti. Devant moi : Georges MOUGEOT, Maire de Maurepas et ancien Conseiller Général. Je l'emporte avec 52,01 % des voix, dont 70,21 % sur Coignières.

Lors de ce mandat, Franck BOROTRA me nomme à la Commission Permanente, Président de la Commission Urbanisme, Environnement et Développement rural et, à ce titre, il me demande de prendre en charge le développement du Très Haut Débit dans les Yvelines. En outre, en mars 2004, il me nomme Vice-président du Conseil Général, promotion confirmée un an plus tard par Pierre BÉDIER.

En mars 2008, je suis de nouveau candidat de l'UMP après avoir obtenu l'investiture du Comité Départemental avec 485 voix sur 495 votants. Mais cette fois, l'affaire dérape, car Jean-Michel FOURGOUS, Député Maire d'Elancourt, pousse Gérard FAVIER, son Premier Adjoint, à se présenter contre moi en dissident. Ce dernier est exclu de l'UMP et l'appel de Jean-Michel FOURGOUS devant la Commission Nationale des Conflits est rejeté. Gérard FAVIER, poussé et encouragé par Jean-Michel FOURGOUS, persiste et part en dissident. Mon adversaire n'est plus le Parti Socialiste, mais un élu UMP dissident que me fait une campagne abominable. On sait comment cela se termine. Ismaïla WANE (Parti Socialiste) est élu, et le canton retourne à gauche !



Signature de contrats départementaux au Conseil Général



Chapitre 2

Mandat  
1983-1989



En mars 1983, dans les conditions décrites dans mon éditorial, Robert VIAN est réélu avec 62,78 % des voix face à Lucien PIRON, qui représentait la liste « Coignières Majorité Présidentielle ».

Je suis élu Maire-Adjoint en charge des Relations Publiques.

A l'inverse de nos adversaires, nous nous étions engagés à tout faire pour sortir de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, dont nous faisons partie depuis 1971. Sortir d'une Ville Nouvelle était devenu possible à la suite d'un décret de Michel ROCARD qui était au plan. La Ville Nouvelle comptait onze communes et quatre souhaitaient en sortir : Coignières, Bois-d'Arcy, Maurepas et Plaisir.

Au nom de l'Etat, les négociations étaient menées par le groupe central des Villes Nouvelles relevant du Ministère de l'Intérieur. Les négociations auront duré six mois et il serait fastidieux d'en donner ici tous les détails, sachant que pour avoir gain de cause, il fallait que les onze communes de la Ville Nouvelle prennent une délibération dans les mêmes termes.

Ce fut le cas et nous en sommes sortis, mais en y laissant des plumes : l'abandon des vingt-huit hectares des Bécanes au profit de la commune de la Verrière, et une participation financière de 5,4 millions de francs au profit de la Ville Nouvelle en 1984. Cette participation, indexée sur l'évolution des bases nettes de la Taxe Professionnelle devait durer dix ans. En 1994, elle était de 12,5 millions de francs. A dater du 1<sup>er</sup> janvier 1984, Coignières était redevenue une commune de droit commun et notre premier geste a été **de diviser notre fiscalité d'un facteur 2** pour la partie de Coignières située en ZAN.

Bien évidemment, la diminution des impôts ajoutée à notre participation financière, nous a conduit à serrer nos dépenses de fonctionnement et ne nous a pas offert de perspectives en termes d'investissements sur le court terme.

Le 18 avril 1986 est marqué par le décès de Marcel DASSAULT. Une délégation menée par le Premier Adjoint Robert DERREUX, et dont je faisais partie, assiste aux funérailles nationales aux Invalides. Vers la mi-juin, Robert VIAN organise en l'église Saint-Germain d'Auxerre, une messe à la mémoire de l'illustre disparu. La famille DASSAULT est au complet, ainsi que les principaux responsables des Avions Marcel DASSAULT.

Robert VIAN prend la parole dans le chœur de l'église et, à la fin de son allocution, à la stupeur générale, annonce sa décision de démissionner de son poste de Maire. Il m'en avait informé la veille et m'avait clairement déclaré qu'il m'appartenait de lui succéder. Après m'être entretenu avec mon épouse, j'ai accepté et c'est ainsi que j'ai été élu Maire de Coignières vers la mi-juin 1986.



J'héritais d'une situation difficile sur le plan financier, mais pas désespérée, car Coignières disposait d'atouts importants qu'il convenait de mobiliser et de faire fructifier. La commune était dotée d'un POS qui disposait de grandes surfaces dédiées au développement économique. J'ai également pris conscience, que sur les 262 communes que comptaient les Yvelines, le revenu moyen des Coigniériens plaçait notre commune en 252<sup>e</sup> position.

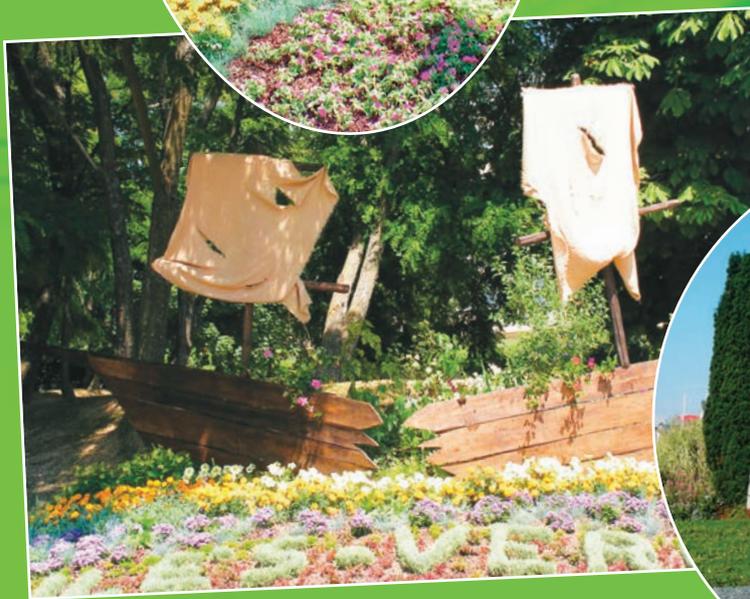
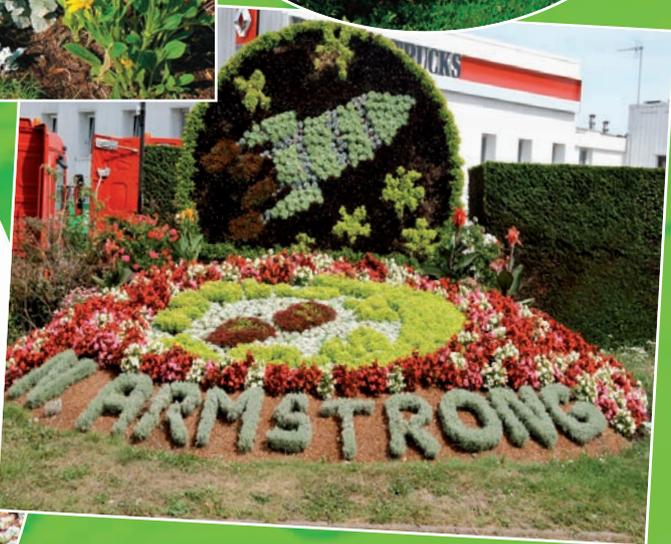
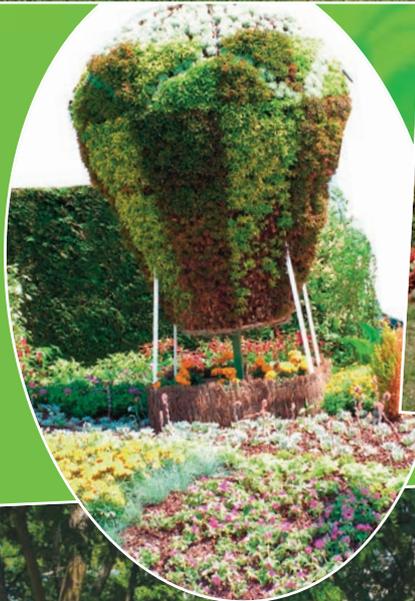
Dès cet instant, s'imposait à moi de travailler sur le développement économique de la commune, afin de tendre vers des impôts locaux et des services à la population au coût le plus faible possible. Diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Paris, je disposais pour y parvenir de toutes les connaissances nécessaires. En 1984, il y avait 243 entreprises à Coignières ; aujourd'hui il y en a plus de 800 avec 6.000 emplois créés, et nos impôts locaux, comme les tarifs des services, sont deux fois inférieurs à ceux qui se pratiquent dans les communes voisines ; mon pari a donc été tenu.

Et puis, le 10 janvier, est née deux mois avant le scrutin, ma dernière fille Anne-Line, qui depuis a fait bien du chemin. Mariée, elle vient de donner naissance à deux jumeaux le 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Outre ce qui précède, le mandat 1983-1989 a été mis à profit par :

- >> la création du **blason** de Coignières,
- >> l'achèvement du **bassin du Val Favry** par l'EPA,

>> le lancement de nos espaces fleuris et des décorations de Noël,



- >> la création du **cimetière du Pont de Chevreuse**,
- >> la mise en place des **études surveillées**,
- >> la création de l'**Amicale des Résidents de la RPA**,
- >> la création de la **Fête des Sports**,
- >> la création de l'Association « **Le Joyeux Moulinet** »,
- >> la création de la **Police Municipale**, consécutivement à l'acquisition d'un local dans le centre commercial « le Village »,
- >> l'achèvement du **Centre Commercial « Le Forum »**,
- >> le lancement de l'**informatisation des services**,
- >> la création de l'**annexe postale** et de la **bibliothèque**,
- >> l'aménagement paysager de la RN 10,
- >> la construction d'un **3<sup>e</sup> court couvert** et d'un **club house** par le Tennis Club,
- >> l'achèvement du Boulevard des Arpents,
- >> le lancement de la cérémonie de remise des médailles du travail,
- >> la décision de subventionner « l'Amicale du Personnel » à hauteur de 2 % de la masse salariale.



Installation de la bibliothèque et de l'agence postale en ville



Le Tennis Club se dote d'un 3<sup>e</sup> court et d'un Club House



# Chapitre 3

# Mandat

# 1989-1995



Pour Lucien PIRON, Conseiller Municipal d'opposition, en juin 1986 j'étais rentré par « la petite porte ». Notre politique commençait à porter ses fruits, mais François MITTERAND ayant été réélu, tout Coignières connaissant mon engagement RPR, nous étions fort inquiets sur nos chances de l'emporter aux municipales de mars 1989. Il n'y en avait qu'un, mon Premier Adjoint Robert DERREUX, qui était confiant. Je suis partisan des campagnes électorales courtes. Un mois me paraissait largement suffisant, et c'est ce que j'ai mis en place, allant à l'encontre de mes colistiers qui étaient impatients d'en découdre. J'ai donc lancé la campagne vers le 10 février, mais à dater de ce jour, tout le monde devait être sur le pont nuit et jour. A l'issue d'une campagne dure, nous l'avons remportée avec 70,15 % des voix.

Notre politique économique était fructueuse, ce qui nous permettait de relancer une campagne d'investissement. Au titre des grands chantiers, il en était deux qui s'imposaient à moi : la réhabilitation et l'extension de la Mairie, mais aussi doter Coignières d'un espace culturel, associatif et sportif. J'ai fini par trancher pour ce dernier, mais ni Robert VIAN, ni Robert DERREUX n'étaient d'accords, me déclarant que la priorité des priorités demeurait la mairie. J'ai tranché en leur promettant d'inscrire cette dernière dans le programme 1995-2001.

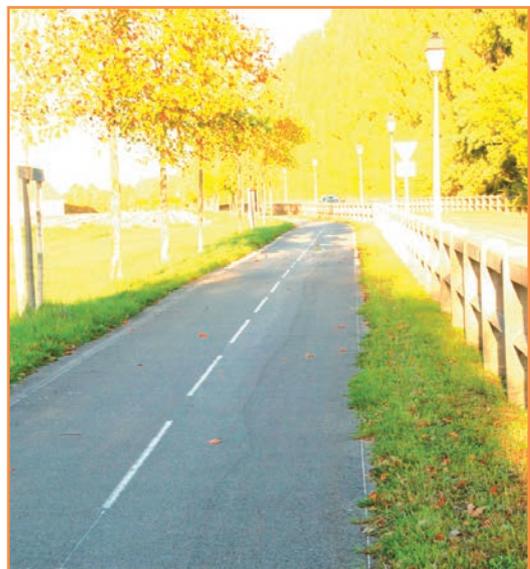
Au cours de ce mandat, ont été réalisés ou mis en place :

- >> un programme de **parking** avenue de Maurepas,
- >> l'ouverture de la **Halte-Garderie**,
- >> la mise en place du **Transport des Personnes à Mobilité Réduite** (TPMR),
- >> le lancement des **colonies de vacances**,
- >> l'organisation de jeux intervillages avec Léon ZITRONE,
- >> la **réhabilitation de la Résidence des Acacias**,
- >> l'obtention de l'APL pour les résidents de la RPA,
- >> l'institution d'un taux zéro pour le ramassage des ordures ménagères,

>> une manifestation haute en couleurs pour le bicentenaire de 1789,



- >> la construction de deux logements de fonction, rue du Moulin à Vent,
- >> le lancement du « **Concours des Maisons et Balcons Fleuris** »,
- >> la création de l'**Agence pour la Promotion et le Développement Economique de Coignières** (APDEC),
- >> la création de la piste cyclable sur l'avenue Marcel Dassault,
- >> la création du Groupe de Travail pour le prolongement de l'A12 par le Vallon du Pommeret,
- >> l'acquisition au franc symbolique de 17.000 m<sup>2</sup> auprès de l'Association Foncière de Remembrement pour la construction de l'Espace Alphonse Daudet avec le lancement d'un concours d'architecture pour la réalisation de celui-ci,



**La piste cyclable**

>> l'édification sur le rond-point Jean Monnet d'un monument en hommage au centenaire de la naissance de ce dernier,



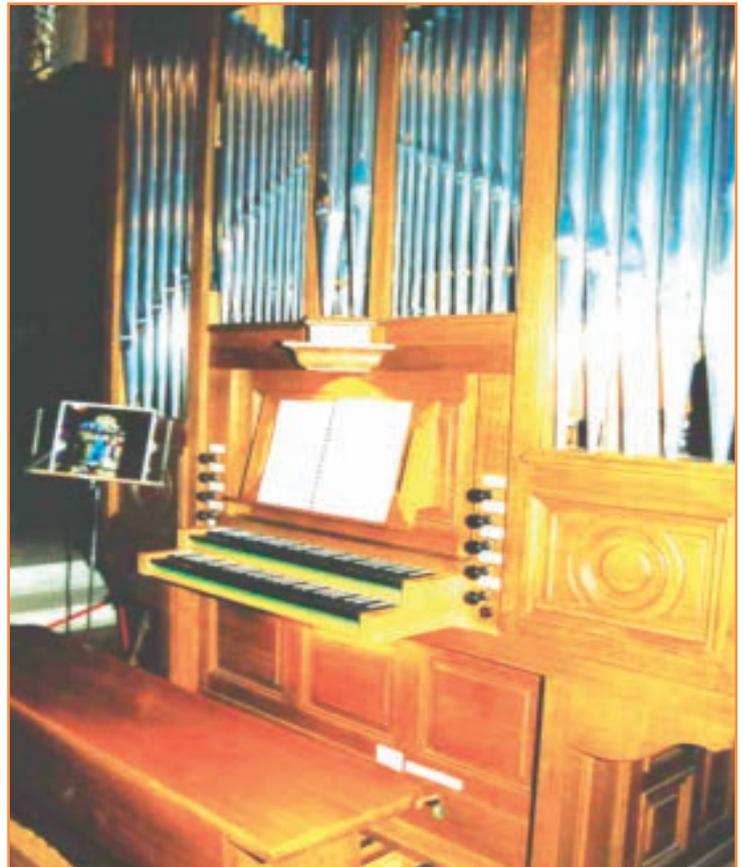
>> l'aménagement du Carrefour des Fontaines sur la RN 10,



- >> une participation financière à la construction de la **déchetterie** en collaboration avec Maurepas,
- >> le paysagement du terre-plein de la RN 10, entre le Carrefour des Fontaines et celui de la mairie,
- >> la création d'une fresque céramique sur la devanture de la Maison de Voisinage et la Crèche,
- >> l'édification de **trois totems** situés aux entrées de la ville sur la RN 10 et le boulevard des Arpents,
- >> l'installation d'un **orgue** au sein de l'église, offert par Claude DASSAULT, et la réhabilitation des vitraux de la nef, financés par Madeleine DASSAULT,
- >> la mise en place d'une **nouvelle signalétique** et **plaques de rue**.



Les totems d'entrée de ville

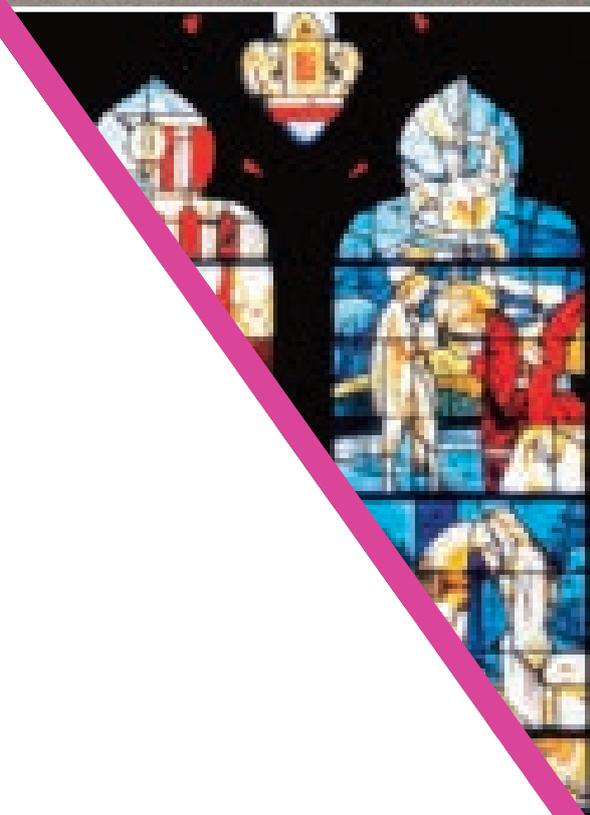


L'orgue de l'église



## Chapitre 4

# Mandat 1995-2001



Notre opposition ayant jeté l'éponge, nous avons été réélus faute de combattants : Serge BENSOUSSAN, Chef de file de l'opposition, n'avait en effet pas réussi à monter une liste. Cela m'a permis de découvrir qu'une telle situation n'était guère motivante pour l'équipe en place, et qu'une opposition est indispensable au bon fonctionnement démocratique de la commune.

Mais ce qu'il y avait de remarquable, c'est qu'une seule voix était suffisante pour nous réélire à 100 %. Avec 942 électeurs, la participation fut de 53,83 %, alors que le scrutin était sans enjeu. On peut écrire que c'était un plébiscite !

Bien des actions ont été menées pendant ce mandat :

- >> la création d'un service dédié au **Développement Economique et à l'Emploi**,
- >> la construction des **tribunes-vestiaires** du terrain de football sur l'Espace Alphonse Daudet,
- >> le lancement d'un programme, sur dix années à partir de 1995, de reprise des **trottoirs en enrobé rouge** et de remplacement de tous nos **lampadaires** par des nouveaux, en fonte stylisée avec lanterne en cuivre,



Lampadaires en fonte



- >> la mise en place de **jeux pour les enfants** dans le Parc de la Prévenderie,
- >> l'adhésion à l'association MOPTI, dans le cadre d'un programme d'aide au Mali,
- >> l'instauration d'une **exposition annuelle de peintures et sculptures**, sous l'égide de l'association Art'Coignières,
- >> le réaménagement de la bibliothèque, dont la gestion a été confiée à l'association « Bibliothèque pour Tous »,

- >> l'inauguration de l'Espace culturel et sportif Alphonse Daudet, le 17 décembre 1997, en présence de Franck BOROTRA, Ancien Ministre et Président du Conseil Général,



- >> la création de la **Division des Loisirs**, en charge des activités culturelles et sportives, des associations, des fêtes, de la jeunesse et du Centre de Loisirs,
- >> la **rénovation de l'Eglise Saint-Germain d'Auxerre**,
- >> l'élévation de Henri PAILLEUX au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur au titre du Ministère de l'Industrie,
- >> la **renégociation de notre dette** : gain de 14 millions de francs et échéance ramenée de 2016 à 2012,

- >> la **réhabilitation du centre ancien avec enfouissement de tous les réseaux aériens, reprise des réseaux EU et EP, ainsi que l'ensemble des voiries et des trottoirs**,



- >> l'extension de l'orgue avec l'adjonction de 4 jeux supplémentaires, soit 224 tuyaux au total,
- >> la création d'un **espace social jeunes**,
- >> la bénédiction de l'orgue et des vitraux de l'église par Monseigneur SIMONNEAU, Evêque de Versailles,

- >> la création des **concerts dominicaux** à l'église, sous l'égide de l'association « Les Amis de l'Orgue de Coignières »,
- >> l'édition du livre « *l'Eglise et ses vitraux* », rédigé par Christiane VIAN,
- >> la mise en place de la **collecte des déchets verts**,
- >> le lancement de l'opération « **Juin Culturel** », à l'initiative de la Division des Loisirs avec, en point d'orgue, **la Fête de Coignières et son feu d'artifice**,
- >> les effets dévastateurs de la tempête du 26 décembre 1999, qui a détruit totalement les Salons Antoine de Saint-Exupéry et affecté profondément la toiture de l'église : il faudra deux ans de travaux pour leur remise en état,
- >> l'organisation de la première **Dizaine Commerciale**, sous l'égide de l'APDEC,
- >> **l'acquisition des Salons Marcel Dassault** pour quatre millions de francs (l'estimation était de vingt millions de francs), rebaptisés « Salons Antoine de Saint-Exupéry »,
- >> la pose du dernier vitrail dans la petite chapelle, au-dessus de la sacristie. Dessiné par le maître-verrier Gabriel LOIRE, à qui l'on doit les vitraux du Kremlin, de la Maison-Blanche et de très nombreuses cathédrales dans le monde, il est le créateur des vitraux de notre église. Le dernier, cité ci-dessus, a été posé par son fils Jacques LOIRE, fin 1996 après le décès de son père.



Les Salons Antoine de Saint-Exupéry



# Chapitre 5

# Mandat 2001-2008



Cette fois, notre opposition dépose une liste dénommée « Coignières pour Tous », menée par Marie-Claude RENAUD. La campagne électorale se déroule sans problème et, à l'issue de celle-ci, « Coignières-Démocratie » l'emporte avec 61,27 % des voix, le taux de participation étant de 61 %.

Au cours de ce mandat, de nombreuses actions ont vu le jour. L'extension et la réhabilitation de la Mairie étaient inscrites pour la deuxième fois dans notre programme, mais n'ont pu voir le jour pour des raisons financières.

Au nombre des réalisations notables, citons notamment :

>> l'aménagement du **rond-point de la Gare**,

>> la création de l'**Ecole des Sports** pour les 3-11 ans,

>> la mise en place du **tri sélectif**,

>> le vote d'une révision du POS,

>> la construction de quatre courts de tennis extérieurs éclairés, et de deux courts de mini-tennis,



- >> la réorganisation du parking des Salons Antoine de Saint-Exupéry, totalement dévastés par la tempête de 1999,
- >> l'installation d'une chicane de sécurité, rue de l'Attelage,
- >> la **rénovation de la Maison de Voisinage**, avec la création d'un office-traiteur,



- >> la réhabilitation des rues du hameau du Pont de Chevreuse avec enfouissement des réseaux aériens, reprise des voiries et trottoirs, paysagement et renouvellement des lampadaires,
- >> la réactualisation d'une voie de contournement de la Zone d'Activité Industrielle des Marais en direction du Val Favry, et privatisation de la voie interne des Marais,
- >> la reprise de la toiture de l'église Saint-Germain d'Auxerre,
- >> la réhabilitation de la Gare,
- >> la réfection complète du chemin de la Butte aux Chiens (CV 5),
- >> le transfert sur l'aire des Aviateurs, à l'entrée de l'allée des Pommiers, du monument dédié au lieutenant de Vaisseau Louis Edouard BYASSON,



- >> le classement du Boulevard des Arpents par le Conseil Général des Yvelines, dont l'entretien très coûteux était auparavant à notre charge,
- >> l'édification du bâtiment de l'**Accueil de Loisirs maternel**, qui est baptisé « La Farandole »,

L'Accueil de Loisirs maternel "La Farandole"



Les panneaux lumineux

- >> le rachat de notre réseau câblé qui appartenait à France Télécom,
- >> la participation active aux treize réunions organisées par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) sur l'autoroute A12,
- >> la **renégociation de la dette** avec, à la clef, un gain de 500.000 euros,
- >> la mise en place d'un parc de trois **panneaux lumineux d'information** (Gare, centre ville et Espace Alphonse Daudet), renforcé depuis par un quatrième panneau avenue de Maurepas,
- >> la mise en place de **80 caveaux** au cimetière du Pont de Chevreuse,



- >> la création de la commission circulation,
- >> l'aide financière au premier tome du livre de Monique DURIEZ, intitulé « *De Cotonarias à Coignières* »,
- >> le lancement des **bourses d'études** à destination des écoliers et étudiants de la ville,
- >> la création du **service Action Jeunesse** en direction des adolescents,
- >> l'acquisition de la Résidence pour Personnes Agées (RPA) « les Moissonneurs » auprès de France-Habitation. Une dépense de 2.400.000 euros, couverte par un emprunt à 3,85 %,

>> la rénovation de la rue du Pont d'Aulneau,

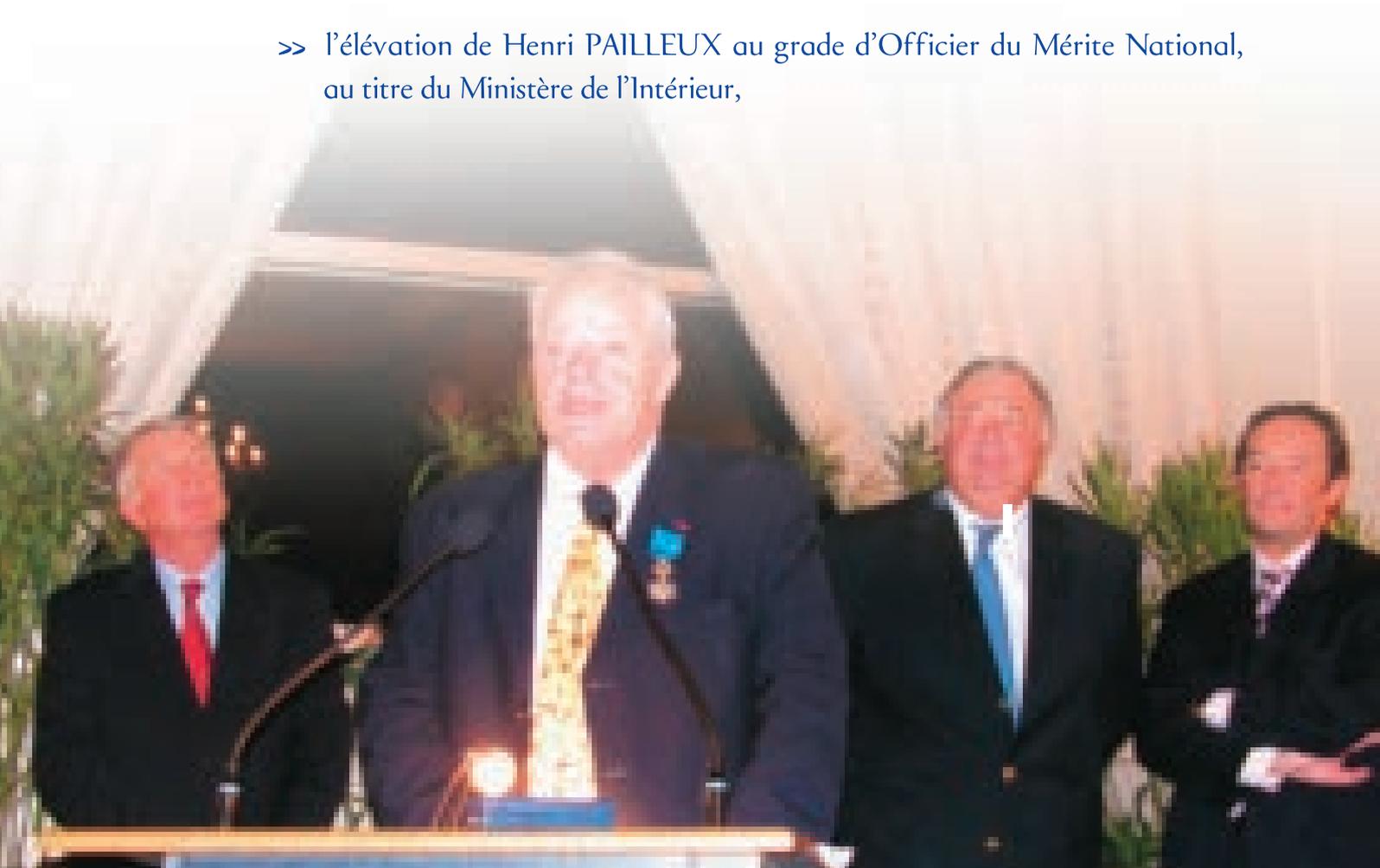


La Commission circulation en action

>> la construction d'un deuxième parking paysager qui jouxte la Gare,



- >> la mise en place d'un service **d'aide juridique gratuit** pour les Coigniériens,
- >> l'arrivée du Très Haut Débit à l'entrée de Pariwest et de la Zone Industrielle des Marais,
- >> la création des « **Après-Midis Dansants** » dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry,
- >> l'instauration de la « **Journée de Recrutement** », en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle.
- >> l'élévation de Henri PAILLEUX au grade d'Officier du Mérite National, au titre du Ministère de l'Intérieur,





## Chapitre 6

# Mandat 2008-2014

Ville de COIGNIÈRES  
**Objectif Permis"**



Comme ce fut le cas en 2001, Marie-Claude RENAUD se représente à la tête de sa liste « Coignières Pour Tous », et est de nouveau battue.

« Coignières-Démocratie » l'emporte avec 61,05 % des voix, avec une participation de 59 %. Un mandat exceptionnel qui a été marqué par un programme très important d'investissements, dont l'extension et la réhabilitation de la Mairie, l'édification du bâtiment primaire de l'Accueil de Loisirs « La Farandole », la construction du centre médical, l'extension du gymnase du Moulin à Vent et la création du Multi-accueil « Arc-en-Ciel », au sein de la Crèche familiale. A noter que ces trois dernières réalisations ne figuraient pas dans notre programme. En plus des cinq investissements précités, il convient d'ajouter :

>> l'instauration de **zones 30**,

>> la **création du centre commercial « Les Portes de Chevreuse »**.  
Les négociations avec les propriétaires du foncier et les commerçants, ainsi que l'accord de la Commission Départementale de l'Aménagement Commercial (CDAC) auront exigé dix années d'effort et d'incertitudes avec, au final, une réhabilitation exemplaire d'un linéaire commercial le long de la RN 10 qui était désuet et vieillissant,



Le Centre Commercial "Les Portes de Chevreuse"



La nouvelle mairie, rénovée et agrandie

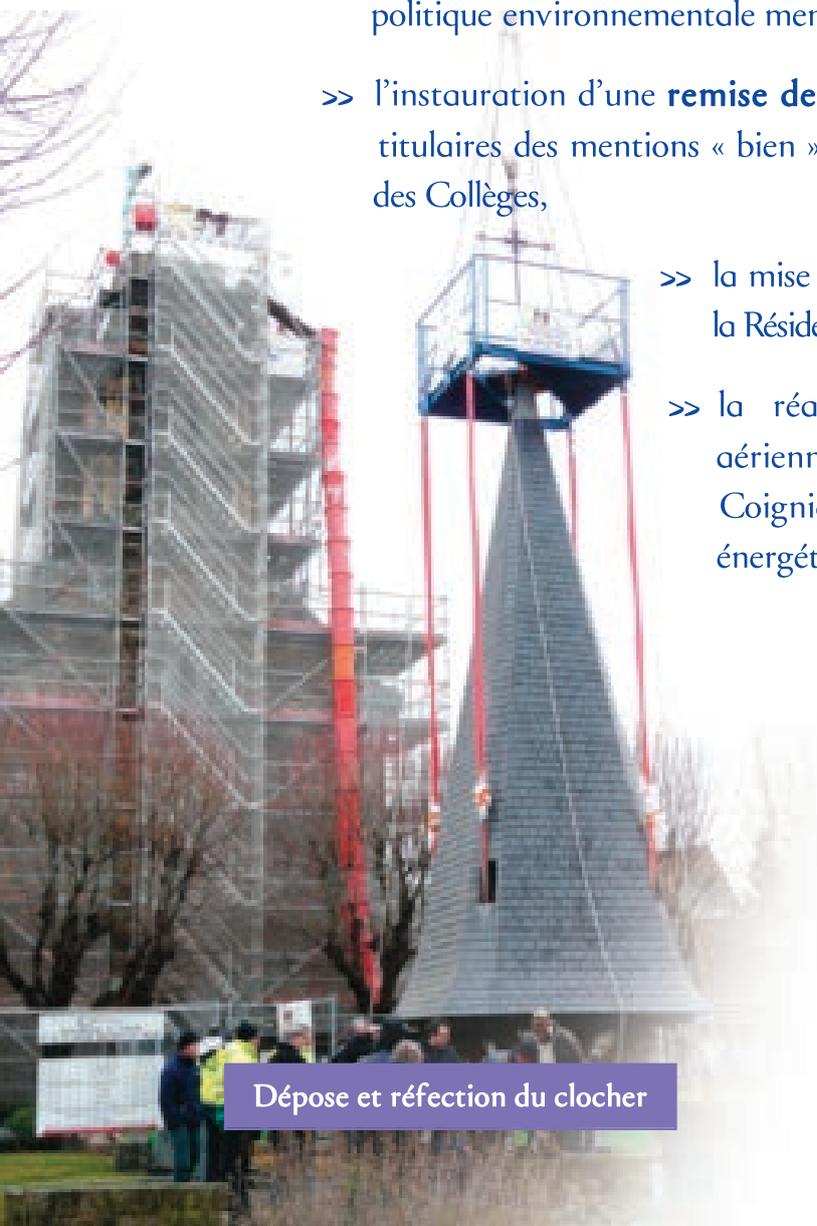


L'Accueil de Loisirs "La Farandole"



Le futur Centre Médical

- >> la réorganisation des feux tricolores du Carrefour des Fontaines pour une meilleure fluidité du trafic,
- >> la dépose et la réfection totale du clocher de l'église Saint-Germain d'Auxerre, qui était menacé de ruine,
- >> la création d'une classe de théâtre ouverte aux collégiens,
- >> le lancement de l'opération « **Objectif Permis** », destinée à favoriser l'accession au permis de conduire des jeunes Coigniériens de 18 à 25 ans,
- >> l'extension des jardins familiaux avec quinze cabanons supplémentaires,
- >> la construction du **terrain multisports** au pied de la Résidence « Les Acacias », dès lors baptisée sous cette appellation,
- >> l'obtention pour la ville de la **Première Fleur** attribuée en 2010 par la Région Île-de-France, suivie d'une **Deuxième Fleur** en 2013, qui saluent la politique environnementale menée sur le territoire communal,
- >> l'instauration d'une **remise de récompenses pour les élèves méritants**, titulaires des mentions « bien » et « très bien » aux Baccalauréat et Brevet des Collèges,
- >> la mise en place d'un deuxième ascenseur au sein de la Résidence des Personnes Agées « Les Moissonneurs »,
- >> la réalisation d'une **carte thermographique** aérienne de la commune pour informer les Coigniériens sur les éventuelles déperditions énergétiques de leur résidence particulière,



Dépose et réfection du clocher



La carte thermographique



Le terrain multisports



La nouvelle halle multisports



Le multi-accueil "Arc-en-Ciel"



- >> la construction d'un pavillon de fonction avenue du Bois,
- >> le soutien financier à la création d'une Classe Orchestre au collège de la Mare aux Saules,
- >> l'aide financière pour la sortie du second tome du livre de Monique DURIEZ « *De Cotonarias à Coignières* »,
- >> le renouvellement de la pelouse synthétique du terrain de football de l'Espace Alphonse Daudet,
- >> la mise en place d'**une vigne** sur l'arrière de l'Espace Alphonse Daudet, avec l'installation d'un **rucher**. Le vin produit sous l'égide d'une association portera le nom de « Clos Alphonse Daudet »,
- >> la création d'un **parcours de santé**, doté de six appareils d'entraînement fixes ouverts à tous,

Le futur vignoble et le parcours de santé





Systeme de vidéo-protection en ville

- >> l'aménagement d'un **jardin du Souvenir**, dans le cimetière du Pont de Chevreuse,
- >> le transfert et le réaménagement du **centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI)** au sein du futur centre médical, sur une superficie de 100 m<sup>2</sup>,
- >> la mise en place d'un système de **vidéo-protection**, à travers un parc de 19 caméras, au service de la prévention, de la tranquillité et de la sécurité des lieux et des citoyens,
- >> l'aménagement paysager d'une chicane rue de la Prévenderie, destiné à réduire la vitesse des véhicules.
- >> l'élévation de Henri PAILLEUX au grade d'Officier de la Légion d'Honneur au titre du Ministère de l'Intérieur,





## Chapitre 7

# Mandat

2014-Mars 2015



Le mandat 2008-2014, ayant été l'un des plus riches en matière d'investissement, avec une baisse de notre fiscalité et du coût des services de 10 %, nous étions très confiants quant aux résultats des élections municipales de mars 2014.

Mais, en politique rien n'est jamais sûr et nous avons devant nous Didier FISCHER, Conseiller Régional.

Pour autant, nous avons lancé notre campagne comme à l'habitude, et nous avons remporté l'élection avec 56,58 % des voix ; la participation était de 61,57 %.

Ces douze derniers mois, nous avons commencé à travailler sur la planification du programme sur lequel nous nous sommes engagés, décidé et mis en place les actions suivantes :

**>> la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).**

Une opération délicate et difficile, qui a été conduite à terme avec la participation des enseignants et des parents d'élèves.

En année pleine, il en coûtera 300.000 euros au budget communal !



**>> l'exécution de travaux importants** pour mener à bonne fin les investissements en cours d'achèvement du mandat précédent, particulièrement la **crèche-multi-accueil** et le **centre médical**,

- >> la participation aux travaux du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Etangs (CCE), et la création d'une association de défense de la CCE, dans le cadre de la réforme territoriale en cours,
- >> **l'inauguration du Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et du Multi-Accueil, baptisé « Arc-en-Ciel »,**
- >> **la commémoration du centenaire du début de la Guerre 1914-1918** haute en couleurs : le Maire portait un costume d'époque et était entouré de Poilus et infirmiers également en costumes d'époque. Cette cérémonie s'est achevée par un lâcher de ballons porteurs de cartes plastifiées avec le nom des Poilus inscrits sur le Monument aux Morts de la Ville. L'une d'elles nous a été retournée de Portsmouth, en Angleterre.



## Chapitre 8

# Finance et Fiscalité

Le premier souci qui a été le mien en juin 1986 était de redonner à la commune les moyens financiers qu'elle avait perdus, avec l'obligation de verser à la Ville Nouvelle 5,4 millions de francs indexés sur la variation des bases nettes de taxe professionnelle, dix ans durant.

En 1994, notre participation était passée à plus de 12 millions de francs.

En 1986, nos capacités d'investissement étaient nulles et notre budget de fonctionnement très contraint.

Pour éviter la faillite, j'ai alors dû livrer une course de vitesse pour développer économiquement Coignières.

La chance a voulu que mon prédécesseur m'ait transmis un POS réservant une place importante en surface foncière destinée à accueillir des entreprises : PME, PMI, industries et commerces.

Il convenait en conséquence de les attirer, alors qu'elles privilégiaient leur installation en Ville Nouvelle.

Dès 1984, j'avais donc proposé à Robert VIAN de diviser notre fiscalité d'un facteur deux et de démarcher les entreprises souhaitant investir dans le secteur de la zone agglomérée de Saint-Quentin-en-Yvelines, à laquelle nous appartenions.

Un travail de lobbying de tous les jours... et la mayonnaise a pris.

En 1988, nous commençons à toucher les premiers dividendes de notre politique et, en 1994, année de notre dernière participation financière à la Ville Nouvelle, nous étions remis à flot, sans augmentation de notre fiscalité.

Nous devenions une ville dite « riche », et c'est à cette époque que l'Etat a mis en place des dispositifs qui se sont démultipliés dans le temps pour nous appauvrir.

Aujourd'hui, cela continue de plus belle.

Pour simplifier l'exposé, on peut résumer la situation en indiquant qu'entre 1986 et aujourd'hui, j'ai livré une course de vitesse entre nos capacités à créer de la richesse et des prélèvements étatiques chaque année plus importants.

Aujourd'hui, il n'y a plus de foncier disponible, donc plus de richesse à venir et, si l'Etat poursuit ses actions prédatrices, un effet de ciseau va nous placer dans les années futures dans une situation très difficile, qui n'aura comme unique réponse qu'une augmentation probablement très importante de notre fiscalité.

Bien évidemment, les gouvernements à venir, comme celui d'aujourd'hui, déclareront que ce sont les communes et les maires qui sont responsables de la situation économique catastrophique de la France, **alors qu'ils en portent toute la responsabilité.**

Aujourd'hui, nous vivons des réformes à tout-va, toutes aussi infondées les unes que les autres ; la réforme territoriale et l'intercommunalité, sans parler des lois de finances qui font la part belle à l'Etat, au détriment des collectivités territoriales.

Je ne sais pas où cela va s'arrêter, mais il y a de forts risques que cela se termine mal !

Cela étant, cette brochure a pour objet de faire un bilan de 38 années d'action de ma part, mais également de vous informer de l'héritage que je lègue à ma succession :

### 1 – Situation au 31 décembre 2014

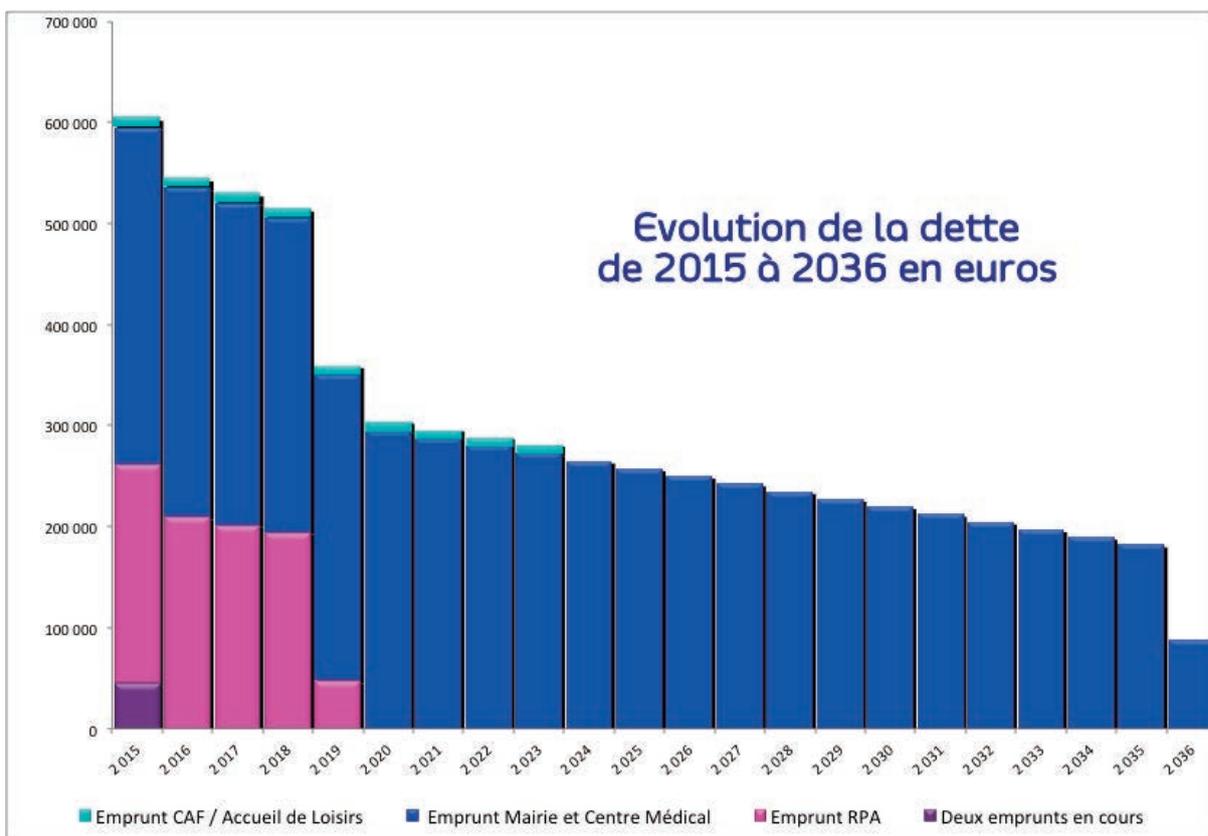
Au 31 décembre 2014, je laisse un excédent budgétaire voisin de **1.760.247 euros**, qui seront donc repris en recettes dans le Budget Primitif qui sera voté en avril 2015.

### 2 – La dette

Comparativement à la plupart des communes, nous avons une dette faible.

L'histogramme ci-dessous en donne le détail.

Sur le court terme (2015-2020), la dette passera de 600.000 euros/an à 300.000 euros/an, pour ensuite diminuer et s'éteindre en 2036.



### 3 – La fiscalité

Elle reposait sur 4 taxes bien connues : la Taxe d'Habitation, le Foncier Bâti, le Foncier non Bâti et la Taxe Professionnelle.

Depuis la suppression de la Taxe Professionnelle en 2011 et notre intégration à la Communauté de Communes des Etangs (CCE), l'affaire s'est tellement compliquée qu'il m'est impossible de vous exposer la situation actuelle.

Cela serait long et fastidieux, mais pour résumer, nous avons aujourd'hui perdu la maîtrise de nos budgets au profit de l'Etat et de la CCE : **cette situation remet en cause la décentralisation et elle est fort préoccupante pour l'avenir.**

Cela exposé, en 1986, Coignières était la 212<sup>e</sup> ville la plus riche des Yvelines par habitant et aujourd'hui, elle est passée au 2<sup>e</sup> rang, avec la création de plus de 6.000 emplois. Nous avons les taux de fiscalité les plus bas du Département des Yvelines et **ils sont en outre 9,64 % inférieurs à ceux qu'ils étaient en 1984 !**

### 4 – Les services à la population

Notre politique économique et notre gestion nous ont permis de doter Coignières **d'équipements** que jalouerait une ville de 30.000 habitants, mais également d'offrir aux Coigniériens **des services** -*restaurant scolaire, études surveillées, accueil de loisirs, crèche-multi-accueil, activités culturelles et sportives*-, à des tarifs bien inférieurs à ceux qui se pratiquent dans les communes yvelinoises.



## Chapitre 9

# La Convivialité avant tout



Notre époque est marquée par une tendance à l'individualisme. On le doit au caractère rural de notre pays d'avant-guerre, qui s'est peu à peu urbanisé au fil des ans. Coignières a suivi le mouvement, même si encore aujourd'hui plus de 30 % de notre territoire développe au sud-ouest des terres agricoles et quelque 200 hectares de bois. Mais la commune est restée à taille humaine avec ses 4.500 habitants, et cette spécificité se devait d'être exploitée et confortée. J'ai alors porté tous mes efforts pour instaurer et mettre en place des manifestations et des rendez-vous réguliers, dont l'objet était de permettre les rencontres conviviales entre les Coigniériens pour favoriser les échanges, le partage et les liens amicaux. En 1986, il y avait des manifestations mises en place par mon prédécesseur, et avec mon équipe nous les avons démultipliées. C'est ainsi qu'au fil des ans, nous organisons :

### Des cérémonies patriotiques

- >> le 8 mai,
- >> le 18 juin,
- >> le 11 novembre,
- >> le 5 décembre,

Des cérémonies qui mobilisent plus d'une centaine de personnes devant notre Monument aux Morts et les tombes des aviateurs britanniques, tombés sur Coignières le 26 juillet 1944.



Cérémonie du 8 mai



Appel du 18 juin



Cérémonie du 11 novembre 2014

A noter également des cérémonies spécifiques tous les dix ans pour se remémorer l'événement précité face à la stèle que nous avons édifiée sur l'Aire des Aviateurs à l'entrée de l'allée des Pommiers, ou encore le 100<sup>e</sup> anniversaire du décès du lieutenant de Vaisseau Louis Edouard BYASSON, qui s'est écrasé le 14 avril 1911 face au château d'eau, et dont le monument édifié par le Ministre de la Défense en 1912 a été déplacé sur l'Aire des Aviateurs. A cela s'ajoute la célébration du bicentenaire de la révolution de 1789 au Val Favry, avec l'installation d'une stèle et la participation des enfants de nos écoles primaires.



100<sup>e</sup> anniversaire du décès de L. E. Byasson



Aire des Aviateurs

**Des manifestations festives** avec la Fête de Coignières qui s'est renforcée en trente ans. Hier, c'était au Val Favry et dans nos rues ; aujourd'hui, toutes les animations ont été regroupées sur l'Espace Alphonse Daudet. Une fête organisée sous l'égide du Comité des Fêtes avec la participation de nos associations.

- le **Forum des Associations**, début septembre, à l'Espace Alphonse Daudet, qui permet à nos associations de se faire connaître et enregistrer des adhésions,
- les « **Après-midis Dansants** » dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry, chaque dernier jeudi du mois, avec la participation de plus de 200 danseurs de tous niveaux,
- la **Fête de la Bière** organisée par le Comité des Fêtes dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry, avec près de 300 convives,
- la **Nuit de Gala** organisée dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry par l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique de Coignières (APDEC), en direction des commerçants,
- le « **Vide-grenier** » qui réunit à chaque fois plus de 120 exposants et attire plusieurs centaines de chineurs,



- nos activités théâtrales et musicales au Théâtre Alphonse Daudet, et les concerts organisés par « Les Amis de l'Orgue » à l'église de Saint-Germain d'Auxerre,
- le Tournoi Open d'automne, organisé sous l'égide du « Tennis Club de Coignières »,
- nos classes de neige destinées à tous les élèves de CM1 et organisées depuis la fin des années 1970, mais également les séances d'équitation et de natation, respectivement proposées aux classes de CM2 et de CE2,



- la mise à disposition de tous nos locaux à nos associations pour leur permettre d'exercer leurs activités et leurs moments de convivialité,
- le **Banquet des Retraités**, qui réunit chaque saison près de 250 Coigniériens dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry, autour d'un déjeuner gastronomique avec orchestre et animations,
- la **Fête de la Pêche** sur l'étang du Val Favry, ouverte à tous les pêcheurs de tous âges et de tous niveaux, avec une remise de prix en clôture,

- **les voyages**, proposés à un tarif négocié aux cinquantenaires ; Chypre, Vietnam, Canada, Maroc, Egypte, Grèce, Chine, Irlande, Sri Lanka, Russie, Laponie, Patagonie chilienne ou encore croisière sur le Douro ont ainsi été les destinations, prises à chaque fois d'assaut, par les nombreux participants,
- **les excursions culturelles et gastronomiques** de deux ou trois jours, organisées chaque printemps pour les aînés à la découverte d'une région française, assorties d'une sortie de Noël offerte à tous les seniors.

### Des concours pour récompenser le mérite :

- la remise des médailles du travail ; une cérémonie qui s'est enrichie des récompenses aux Coigniériens participant à notre concours des maisons et balcons fleuris, des meilleurs jardiniers, des élèves ayant obtenu une mention « bien » et « très bien » au baccalauréat et au brevet des collèges, mais aussi aux sportifs ayant brillé dans leur discipline.
- la remise des récompenses aux Coigniériens, au mois de janvier, pour leur contribution à l'illumination de nos rues, dans le cadre du « Concours de Décorations de Noël ».



# Les Équipes Municipales depuis 1983



## Élections du 6 mars 1983 Conseil Municipal du 11 mars

<b>Maires</b>	Robert VIAN <i>(1983-1986)</i> Henri PAILLEUX <i>(1986-1989)</i>
<b>1<sup>er</sup> Adjoint</b>	Robert DERREUX
<b>Adjoints</b>	Philippe TORCHEUX, Ralph VAUCELLE, Marie-France HASCOET, Jean LE CUNFF <i>(1983-1986)</i> René BÉGUIN, Jean VASSEUR <i>(1983-1986)</i> Henri PAILLEUX <i>(1983-1986)</i> Patrick LOTODÉ <i>(1986-1989)</i> Bernard SERPOULET <i>(1986-1989)</i> Josyane GORGIBUS <i>(1986-1989)</i>
<b>Conseillers</b>	Michel MANCEAU, Jacqueline MAIRE, Patrick SUGRANES, Michèle DEHECQ, Michel LAMBERT, Bernard SARPOULET <i>(1983-1986)</i> Josyane GORGIBUS <i>(1983-1986)</i> Jean-Claude LEDUC <i>(1983-1985)</i> Bernard ZINSCH, Jacqueline BONE, Georges WILZ, Bogdan JANIAK, Patrick LOTODÉ <i>(1983-1986)</i> Lucien PIRON, Christian DROSS, Christiane VERLET, Daniel MATHIEU, Brigitte COLLY, André GUÉRINGER <i>(1985-1989)</i> Robert VIAN <i>(1986-1989)</i> Jean LE CUNFF <i>(1986-1989)</i>

## Élections du 12 mars 1989

### Conseil municipal du 18 mars

<b>Maire</b>	Henri PAILLEUX <i>(1986-1989)</i>
<b>1<sup>er</sup> Adjoints</b>	Robert DERREUX <i>(mars 1989-novembre 1989)</i> Marie France HASCOET <i>(novembre 1989-1995)</i>
<b>Adjoints</b>	Marie-France HASCOET <i>(mars 1989-novembre 1989)</i> Philippe TORCHEUX, René BÉGUIN, Patrick LOTODÉ, Bernard SARPOULET, Josyane GORGIBUS, Bogdan JANIAK.
<b>Conseillers</b>	Jacqueline MAIRE, Jean LE CUNFF, Thérèse BARRY, Gérard RÉMY, Michel MANCEAU, Robert VIAN, Jacqueline BONE, Michel LAMBERT, Patrick SUGRANES, Jean-Pierre DUTHEIL, Françoise COLLET <i>(mars 1989-novembre 1989)</i> Gilbert LAFFONT, André GUÉRINGER, Erick FONTAINE, Lucien PIRON <i>(1989-1990)</i> Christiane VERLET <i>(1989-1994)</i> Serge BENSOUSSAN, Jacqueline JEAN, Alain ROFIDAL <i>(novembre 1989-1995)</i> , Charles ABADIE <i>(novembre 1989-1995)</i> , Jean DARTIGEAS <i>(1990-1995)</i> , Brigitte COLLY <i>(1994-1995)</i> .

## Élections du 11 juin 1995 Conseil municipal du 17 juin

<b>Maire</b>	Henri PAILLEUX Conseiller Général des Yvelines depuis mars 1994
<b>1<sup>er</sup> Adjoint</b>	Marie France HASCOET <i>(novembre 1989-1995)</i>
<b>Adjoint</b>	Patrick LOTODÉ, Bogdan JANIAK, Josyane GORGIBUS, Bernard SARPOULET <i>(1995-1996)</i> André BÉGUIN, Jacqueline MAIRE, Ali BOUSELHAM <i>(1996-2001)</i>
<b>Conseillers</b>	Jean LE CUNFF, Philippe TORCHEUX, Michel MANCEAU, Jean-Pierre DUTHEIL, Thérèse THIBERGHEN, Ali BOUSELHAM <i>(1995-1996)</i> Alain ROFIDAL, Gisèle COADIC, Roland GROSVALLLET, Christian PEYRUCHAT, Hélène MICHON, Charles ABADIE, Olivier CAILLAUD, André GUÉRINGER, Jean-Marc TRICOT, Isabelle PAUCTON, Gérard RÉMY, Michel LAMBERT, Éric FONTAINE

## Élections du 11 mars 2001 Conseil municipal du 17 mars

<b>Maire</b>	Henri PAILLEUX Vice-président du Conseil Général des Yvelines à partir de mars 2004
<b>1<sup>er</sup> Adjoint</b>	Josyane GORGIBUS
<b>Adjoint</b>	Patrick LOTODÉ, Philippe TORCHEUX, Michel MANCEAU, Ali BOUSELHAM, Jean DARTIGEAS, Dominique CATHELIN, Pierre BARBAZA
<b>Conseillers</b>	Roland GROSVALLLET, Claudine MENTHON, Jean-Marc TRICOT <i>(2001-2003)</i> Sylvaine MALAIZÉ, Jean-Pierre SEVESTRE, Liliane BEAUVILLAIN, Marion EVRARD, Alain ROFIDAL, Dominique DELACHAUX, Christine FILLATRE <i>(2001-2004)</i> Jacqueline FEUILLETTE, Isabelle PAUCTON, Nasrya M'TIR, Marie-Claude RENAUD, Dominique GEOFFROY <i>(2001-2005)</i> Évelyne CORBIN, Béatrice FERRAND, Nicolas DEFRANCE, Gérard MICHON <i>(depuis 2003)</i> Jacqueline MAIRE <i>(depuis 2004)</i> Thierry CHABAS <i>(depuis 2005)</i>

## Élections du 9 mars 2008

### Conseil municipal du 15 mars

<b>Maire</b>	Henri PAILLEUX
<b>1<sup>er</sup> Adjoint</b>	Josyane GORGIBUS
<b>Adjoints</b>	Michel MANCEAU, Ali BOUSELHAM, Dominique CATHELIN, Jean DARTIGEAS, Jean-Pierre SEVESTRE, Jacqueline FEUILLETTE <i>(2008-2010)</i> , Marion EVRARD Marie Armelle HOYAU <i>(depuis 2010)</i>
<b>Conseillers</b>	Sylvaine MALAIZÉ, Claude MENTHON, Isabelle PAUCTON, Gérard MICHON, Marie-Armelle HOYAU <i>(2008-2010)</i> , Nathalie FIGUERES, Eric GIRAUDET, Andrine VIDOU, Christian LEVOYE, Catherine PONSARDIN, David PENNETIER, Véronique PRUNIER <i>(jusqu'en octobre 2008)</i> , Francis-André BREYNE <i>(à partir d'octobre 2008)</i> , Marie-Claude RENAUD <i>(2008-2009)</i> , Didier FISCHER, Evelyne CORBIN <i>(2008-2009)</i> , Thierry CHABAS, Béatrice FERRAND <i>(jusqu'en novembre 2008)</i> , Patricia MONTOUT-BELLONIE <i>(à partir de novembre 2008)</i> .

**Élections du 23 mars 2014**  
**Conseil municipal du 29 mars**

<b>Maire</b>	Henri PAILLEUX
<b>1<sup>er</sup> Adjoint</b>	Dominique CATHELIN
<b>Adjoint</b>	Ali BOUSELHAM, Marion EVRARD, Alain ROFIDAL, Catherine PONSARDIN, Jean DARTIGEAS, Andrine VIDOU, Jean-Pierre SEVESTRE.
<b>Conseillers</b>	Gérard MICHON, Nathalie FIGUERES, David PENNETIER, Sylvaine MALAIZÉ, Francis-André BREYNE, Caroline LENFANT, Eric GIRAUDET, Simonne MENTHON, Cristina MORAIS, Nicolas RABAUX, Brigitte VALLÉE, Roger BERNARD, Didier FISCHER, Madeleine ANDRÉANI, Thiery CHABAS, Patricia MONTOUT-BELLONIE, Alain OGER, Catherine BEDOUELLE.



*Ensemble à Coignières*

*Directeur de la publication : Henri Pailleux*

*Maquette : Service Communication*

*Impression : Moutiers Impressions*

*Dépôt légal : Janvier 2015*

